

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 juillet 2026 pour 12 heures 30, à l'hôtel de ville, sis au 900, 12e Avenue à Saint-Lin-Laurentides, en la salle du conseil.

Sont présents : Madame Isabelle Auger, Mairesse
Monsieur Patrick Chayer, Conseiller district 1
Madame Gaetane Bonenfant, Conseillère district 2
Monsieur Steve Fuoco, Conseiller district 3
Madame Jocelyne Tremblay, Conseillère district 4
Monsieur Robert Portugais, Conseiller district 5
Monsieur Réal Richard, Conseiller district 6
Madame Jessie Rhéaume, Conseillère district 7
Madame Djénè Hountondji, Conseillère district 8

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est également présent :
Monsieur Jean Pierre Sanchez, directeur général par intérim et greffier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Portugais, appuyé par monsieur le conseiller Steve Fuoco et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

- qu'à 12 heures 31, convoquée pour 12 heures 30, la séance extraordinaire, tenue le 16 juillet 2026, est ouverte.

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS / APPEL D'OFFRES PUBLIC / RÉFECTION DE L'ASPHALTE 2026 / TRAVAUX PUBLICS / VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

Attendu que le directeur général a demandé des soumissions par le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) concernant un contrat de réfection de l'asphalte sur le réseau routier de la ville de Saint-Lin-Laurentides;

Attendu que sept soumissions ont été reçues jusqu'à 10 h 00 heures le 7 juillet 2026 et ouverte le 7 juillet 2026 à 10h heures 01 en présence de :

- M. Alain Martel, Directeur par intérim (Voirie);
- Mme Annie Gravel, Technicienne administrative (Voirie);
- Mme Jessika Tremblay, Agente technique (STE);
- et représentant(es);

Attendu que le résultat est :

COMPAGNIES	Total (taxes incluses)
Les entreprises Miabec inc	603 944 \$
Uniroc Construction inc	913 420 \$
Pavages Chartrand inc	618 758 \$
Pavage E Perreault inc	678 733 \$
LEDG inc	817 910 \$
Pavages Multipro inc	843 779 \$
Pavage JD inc	758 456 \$

Attendu que les soumissions reçues sont conformes au devis;

Attendu que le certificat de fonds disponibles numéro VO-260396 a été émis par le chef des finances pour un montant suffisant à la dépense;

En conséquence, il est proposé par M. Patrick Chayer, appuyé par M. Robert Portugais et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

que la Ville autorise :

- que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit;
- que l'octroi du contrat pour la réfection de l'asphalte 2026, soit accordé à la compagnie Les entreprises Miabec inc, soit le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 603 944 \$, taxes incluses;
- que les sommes nécessaires au paiement de cette dépense seront prises au règlement d'emprunt (854-2026).

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS / SUR INVITATION / LOCATION DE DEUX (2) VÉHICULES UTILITAIRES SPORT (VUS) HYBRIDES / SERVICE TECHNIQUES / ALBI HYUNDAI MASCOUCHE

Attendu que la direction générale a demandé des soumissions par invitation, sous le numéro AOI-2026-011, concernant la location de deux (2) véhicules utilitaires sport (VUS) hybrides;

Attendu que le mode d'adjudication prévu au devis est basé sur le critère suivant: Plus bas soumissionnaire conforme ;

Attendu qu'une soumission a été reçue jusqu'à 10 heures le 6 juillet 2026 et ouvertes le 6 juillet 2026 à 10 heures 01 en présence de :

- M. Alain Martel, Chef des travaux publics;
- Mme Isabelle Maloney, Technicienne administrative, Service technique;

Attendu que le résultat est :

COMPAGNIES; Albi Hyundai Mascouche

TOTAL (taxes incluses); 59 246.52 \$

Attendu que les soumissions déposées sont conformes au devis;

Attendu que le certificat de fonds disponibles numéro STE-260187 a été émis par le chef des finances pour un montant suffisant à la dépense;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Richard, appuyé par madame la conseillère Gaetane Bonenfant et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que le conseil municipal de la Ville de Saint-Lin-Laurentides;
- que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit;
- autorise l'octroi d'un contrat à la compagnie Albi Hyundai Mascouche pour la location de deux (2) véhicules utilitaires sport (VUS) hybrides représentant un montant de 59 246.52 \$, taxes incluses, conformément au dossier interne numéro AOI-2026-011;
- que le contrat de location est d'une durée de 48 mois;
- que M. Jean-Pierre Sanchez est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document à cet effet;
- que les sommes nécessaires au paiement de cette dépense seront imputées au poste budgétaire 02 32000 515.

PRÉRIODE DE QUESTION

Période de questions de 12 h 33 à 12 h 33.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Portugais, appuyé par monsieur le conseiller Réal Richard et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

- qu'à 12 heures 39, la séance extraordinaire est levée.

Je, Isabelle Auger, mairesse, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Tous les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Lin-Laurentides ont pris connaissance des documents de la présente séance 72 heures avant celle-ci, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Isabelle Auger, mairesse

Jean Pierre Sanchez, directeur
général par intérim et greffier
adjoint